

La brochure

Ma mutuelle pas chère met au quotidien ses valeurs au service de votre santé.

Mutuelle depuis 80 ans, complémentaire santé depuis 60 ans

Ma mutuelle pas chère s'appuie sur une expérience de près d'un siècle. C'est en 1929 qu'a en effet été créée la SMIP dont Ma mutuelle pas chère émane aujourd'hui. Devenue complémentaire santé en 1945, à la naissance de la sécurité sociale, la SMIP n'a depuis cessé d'appliquer les valeurs du mutualisme dans le monde de la santé en faisant toujours passer ses adhérents avant des intérêts financiers.

La première mutuelle en ligne

Avant de donner naissance à Ma mutuelle pas chère, la SMIP a été la première mutuelle santé en ligne en 1996 puis a créé dès 2000, cybermutuelle.com, le premier site transactionnel mutualiste.

Ma mutuelle pas chère a profité pleinement de cette première expérience pour élaborer de nouveaux services adaptés spécifiquement au web tel que le paiement en ligne.

Les valeurs du mutualisme

Régie par le Code de la Mutualité, Ma mutuelle pas chère, à travers la SMIP, appartient à la Fédération Nationale de la Mutualité Française. Les valeurs qu'elle défend sont communes à l'ensemble du mouvement mutualiste : liberté, démocratie, responsabilité et solidarité. Société à but non lucratif, la SMIP et donc Ma mutuelle pas chère réinvestit par exemple ses excédents éventuels au profit de ses adhérents.

Un métier : la complémentaire santé

La complémentaire santé est le seul métier de Ma mutuelle pas chère. L'ambition de Ma mutuelle pas chère est de favoriser l'accès aux soins. Elle intervient ainsi en remboursant tout ou partie des dépenses non prises en charge par les régimes sociaux et mène une politique de conventions avec les professionnels de santé afin de développer le tiers-payant.



Ma mutuelle pas chère : des services exclusifs !

Ma mutuelle pas chère a initié des services spécifiques afin de faciliter la vie de ses adhérents qui sont des internautes comme les autres.